



# BULLETIN MUNICIPAL

## OCTOBRE 2019

## MOT DU MAIRE

### 1. NOUVEAU SITE WEB

L'image d'Amherst se rajeunit et se modernise. En effet, depuis lundi 9 septembre, le nouveau site Web de la municipalité d'Amherst est en ligne à l'adresse [www.municipalite.amherst.qc.ca](http://www.municipalite.amherst.qc.ca). Plus convivial et plus complet, le nouveau site de votre municipalité, conçu par Concept C, une entreprise d'Amherst, est clairement orienté vers l'avenir.

En le consultant, vous serez à même de (re)découvrir une foule de renseignements concernant votre municipalité, ses services, ses attraits, ce qui s'y passe, les activités à ne pas manquer et plus encore. Vous pourrez aussi visionner la vidéo réalisée par monsieur Robert Laperrière, conseiller du district 3 et autrefois cameraman à Radio-Canada, qui décrit en mots et en images toute la beauté d'Amherst. Je tiens à remercier monsieur Laperrière pour cette vidéo, au nom du conseil et en mon nom personnel.

Plus important encore, ce site vous appartient et a été conçu pour vous faciliter la vie. Vous êtes intéressé par le camp de jour? Vous y trouverez alors toute l'information nécessaire et pourrez même y inscrire vos enfants. Vous désirez accéder à un plan d'eau? Informez-vous sur le lavage des embarcations et réservez via le calendrier interactif. Vous désirez être tenu au courant de ce qui se passe dans votre municipalité? Inscrivez-vous pour recevoir le bulletin municipal. Vous avez un commerce sur le territoire de la municipalité? Faites-vous connaître via le répertoire des entreprises. Vous êtes un organisme communautaire? Profitez du calendrier interactif pour annoncer vos activités accessibles aux citoyens.

Bref, ce nouveau site s'adresse à vous et évoluera au fil du temps. Si vous avez des commentaires ou de belles photos de notre merveilleux territoire ou si vous désirez vous impliquer au sein de votre communauté, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bonne navigation !

### DANS CE BULLETIN

- 1 à 7.** Mot du maire
- 8, 9 et 10.** Développement économique
- 11.** Investissement dans les infrastructures municipales
- 12.** Camp de jour - été 2019
- 13.** Dépannages alimentaires
- 14.** Remerciement et gratitude à Sabrina Proulx, photographe
- 15.** Saison de chasse 2019
- 16.** Le conseil en bref
- 17.** Souper spectacle
- 18 à 22.** Projets spéciaux
- 23.** Les bacs bruns arrivent

### MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372  
[info@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:info@municipalite.amherst.qc.ca)  
124, rue Saint-Louis  
Amherst, QC J0T 2L0

## NOTRE NOUVEAU SITE!

**Une municipalité au cœur de la nature.**

Avec ses nombreux plans d'eau et la forêt qui occupe un fort pourcentage de son territoire, Amherst est un bon endroit pour s'établir.

S'abonner au bulletin municipal

- Demander un permis
- Répertoire des entreprises
- Demander de permis
- Indice incendie

Amherst est un endroit idéal pour venir s'établir et profiter d'une qualité de vie enviable.

Video Amherst

**Actualités**  
Soyez bien informé grâce aux dernières nouvelles.

**Blocs bruns**  
Chers citoyens, Chères citoyennes, Vous avez reçu par la poste vos derniers blocs bruns...

**Début de la saison de la chasse réglementation en vigueur**  
Salutations, le 9 septembre 2019 - Dans les prochains jours, les chasseurs seront de plus en plus nombreux à s'abonner à leur activité...

**Inondations printanières 2019**  
Salut de l'Inde offert aux personnes admissibles CooFrogue, Inondations 2019, aide établissement, août 2019...

**Événements**  
Restez au courant des activités récentes.

**Collecte de matières recyclables**  
RAC VERT Service des matières recyclables tout-accès, dans le bas-vert. Les sacs verts contiennent des matières recyclables qui seront plus tard et les matières recyclables à l'extérieur des sacs ne seront pas recyclés. En cas d'incidents, vous pouvez les rapporter à l'Administration le plus près de chez vous.

**Événements en octobre 2019**

ÉVÉNEMENTS EN 2019-10 RECHERCHER OFFICES D'IMPACT

15

Calendrier des événements

Restez à l'affût des activités et événements de la Municipalité.

**Indice incendie**

Danger d'incendie  
Laurentides

Prévision pour : Aujourd'hui -

bas

**Demande de permis**

Toutes les demandes de permis en ligne pour tout simplifier.

**Répertoire**

Trouver les annonces pour <keywords>

Annuaire Voir toutes les annonces

- Agriculture (1)
- Arts & Médias (1)
- Boutiques Spécialisées (2)
- Construction & Immobilier (4)
- Gastronomie (1)
- Hôtellerie & Vacances (0)
- Plein Air & Loisirs (0)
- Services aux particuliers (1)
- Services Professionnels (0)
- Transport & Entrepôts (1)

**Répertoire des entreprises**

Ne cherchez plus, toutes les entreprises au même endroit.



## 2. LA MAISONNÉE

L'édifice, connu sous le nom de la maison des jeunes à Saint-Rémi et servant de point de dépôt pour L'Étincelle, a été renommé La Maisonnée, appellation répondant mieux à la vocation de servir différents groupes d'âge, des plus jeunes aux plus âgés. Cet édifice avait besoin d'être rafraîchi. Un peu de peinture faite à l'été a redonné un cachet plus soigné à celui-ci.

Sur place, plusieurs activités sont proposées par des bénévoles, dont de l'aide aux devoirs et différents cours (une session de sculpture pourrait d'ailleurs se tenir prochainement dans cet édifice). [Surveillez notre site Web ainsi que notre page Facebook pour de futures annonces concernant La Maisonnée.](#)

## 3. NOMINATION DE MADAME CAROLINE CHAMPOUX

La conseillère du district Maskinongé, madame Caroline Champoux, a été élue comme administratrice du réseau Biblio des Laurentides. Félicitations et bonne chance à madame Champoux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

## 4. CORRIDOR AÉROBIQUE

La MRC des Laurentides a obtenu une subvention de l'ordre de 300 000 \$ pour les deux prochaines années. De cette somme, un montant de 200 000 \$ servira à la réfection du corridor aérobique, sections d'Huberdeau et d'Amherst, la section de Montcalm et Arundel ayant déjà fait l'objet de rénovations ces dernières années. Il est à noter que le sentier cyclable du corridor aérobique fait partie du plan de développement global de la Municipalité.



## 5. NOUVELLES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL

Ayant comme objectif une heureuse combinaison de personnes apportant à la fois de l'expérience et du sang neuf, j'ai procédé dernièrement au nouveau partage de responsabilités entre les membres du conseil municipal. Pour connaître les différentes responsabilités des membres du conseil, je vous invite à consulter la section Municipalité et Conseil de notre nouveau site Web. N'hésitez pas à les contacter, ils sont à votre disposition.



## 6. INFORMATIONS ESSENTIELLES

Lorsqu'un sinistre survient, comme les inondations du printemps dernier, ou qu'une situation particulière se manifeste (la nécessité de faire bouillir l'eau, par exemple), la rapidité des communications avec les citoyens visés est primordiale. Ainsi, dans le but d'améliorer ce lien essentiel entre la Municipalité et ses citoyens, nous vous invitons à nous transmettre toute information (téléphone, cellulaire, courriel) qui nous permettrait de vous joindre rapidement. Bien que nous souhaitons ne pas avoir à nous en servir, cette information peut réellement faire la différence.

## 7. CENTRE D'INTERPRÉTATION D'AMHERST

Le 15 juillet dernier, monsieur Armand Vaillancourt, sculpteur de renommée nord-américaine, était de passage dans notre municipalité pour discuter d'une possibilité qu'il réalise une sculpture commémorant la tragédie relative à la mort de plus de 40 hommes travaillant à la mine de silice et qu'il illustre du même coup les répercussions sociales que cela a engendrées dans notre municipalité. Rappelons que ces hommes sont décédés des suites de la maladie industrielle appelée la silicose.

Monsieur Vaillancourt est très touché par l'aspect socio-économique du sujet et s'est dit très intéressé par la réalisation d'une sculpture commémorative, dans l'esprit d'un devoir de mémoire.

Une campagne de sociofinancement sera élaborée pour la réalisation de ce projet. Une demande de financement a été déposée au Conseil des arts et des lettres du Québec en relation avec ce projet.

La Municipalité a eu l'excellente nouvelle que le projet déposé au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) des Laurentides a été retenu pour la réalisation du Centre d'interprétation d'histoire d'Amherst pour un montant de 142 000 \$ en subvention.

Ce projet s'échelonnera sur une période de presque deux ans, recherche et mise en place des infrastructures comprises. Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancement de ce projet.

*Jean-Guy Galipeau*  
Maire



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ARTICLES 8, 9 ET 10

## 8. NOUVEAU FONDS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE) et la Municipalité d'Amherst sont fières d'annoncer la création du Fonds de développement économique d'Amherst. Ce nouvel outil financier, sous forme de prêts d'honneur, a pour objectif de stimuler la fibre entrepreneuriale des citoyens d'Amherst en leur offrant une aide financière pour la réalisation d'un projet de démarrage, d'expansion ou de consolidation de leur entreprise.

Afin de soutenir l'entrepreneuriat ainsi que la création et le maintien des emplois à Amherst, tout en respectant ses moyens et ses besoins, une aide financière pourra désormais être consentie à toute personne déposant un projet visant à implanter ou exploiter une entreprise sur le territoire de la municipalité.

Ce fonds dispose de 50 000 \$, lesquels sont versés à la CDE. C'est elle qui en effectue la gestion pour aider les entreprises situées sur le territoire de la municipalité. Les prêts d'honneur – d'un montant maximal de 10 000 \$ – sont des crédits accordés sans garanties personnelles ou réelles avec des modalités de remboursement souples.

« Le financement représente souvent un obstacle pour les entrepreneurs désirant se lancer en affaires dans les milieux ruraux. Nous comptons sur le fait que cette aide financière, sous forme de prêts d'honneur, permettra de favoriser l'entrepreneuriat et la création de nouvelles entreprises sur le territoire d'Amherst », explique Me Yvan Paradis, président de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides.

De son côté, le maire Jean-Guy Galipeau se réjouit de la création de ce fonds de développement économique et de la collaboration de sa municipalité avec la CDE de la MRC des Laurentides dans l'atteinte d'objectifs communs, soit l'appui des entrepreneurs dans leurs projets et leurs solutions d'affaires.

Comment déposer un projet? Les promoteurs sont invités à communiquer directement avec la CDE de la MRC des Laurentides par téléphone au 819 681-3373 ou bien par courriel à [info@cdemrclarentides.org](mailto:info@cdemrclarentides.org).





Un comité d'investissement a été constitué et nommé par le conseil municipal d'Amherst. Ce comité est responsable d'établir les orientations de la politique d'investissement, qui sera disponible sous peu sur le site Web de la CDE au [www.cdemrclarentides.org](http://www.cdemrclarentides.org) et sur le site de la Municipalité. Son rôle est d'analyser et de recommander l'octroi de l'aide financière en fonction de la disponibilité des fonds et en conformité avec sa politique d'investissement.

*De gauche à droite : Marc St-Pierre, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Amherst, Me Yvan Paradis, président de la CDE, Jean-Guy Galipeau, maire de la Municipalité d'Amherst et Paul Calce, directeur général de la CDE.*

La CDE de la MRC des Laurentides est là pour vous. Sa mission est de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat, sources de prospérité et de richesse collective pour la MRC des Laurentides, par le soutien des entreprises existantes et l'accompagnement de celles qui démarrent. [www.cdemrclarentides.org](http://www.cdemrclarentides.org)

## 9. LOCAL COMMERCIAL DISPONIBLE!

### PARFAIT POUR CRÈMERIE, SANDWICHERIE, ETC.

Veillez nous contacter 819-681-3372 p.5202 - [mstpierre@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:mstpierre@municipalite.amherst.qc.ca)



## 10. REVITALISATION DU NOYAU VILLAGEOIS

Pour faire suite au « Lac à l'épaule 2018 », votre conseil municipal a octroyé, lors de l'assemblée du mois d'août, un mandat à la firme Hélène Doyon, urbaniste-conseil, pour la rédaction d'un projet de règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ce projet aura comme objectif d'encadrer les travaux de construction, de rénovation et d'aménagement visant les propriétés situées dans le noyau villageois de Saint-Rémi.

Tous s'entendent pour dire que la rue Amherst (route 323) est la porte d'entrée, la carte de visite de la municipalité. Il s'agit d'un lien important entre la région de l'Outaouais et celle de Mont-Tremblant. À ce titre, plus de trois mille véhicules traversent notre village quotidiennement. Et à ceux-ci s'ajoutent de nombreux cyclistes qui profitent de nos paysages. Déjà, certains travaux ont été réalisés afin d'inciter ces personnes à s'arrêter chez nous. La halte routière, le parc attenant et la source sont quelques exemples qui attirent les touristes et les gens en transit. La rénovation et l'agrandissement de l'école Le Carrefour ont également eu un effet bénéfique sur l'entrée nord du village de Saint-Rémi.

Pour continuer sur cette voie, le conseil, par l'adoption d'un PIIA, cherche à mieux encadrer les interventions, qu'elles soient municipales ou privées, sur le milieu bâti et l'aménagement des terrains. Cela aura pour effet d'améliorer l'aspect visuel de notre noyau villageois. Ainsi, ce règlement devrait à terme inciter plus de personnes à s'arrêter et à profiter des attraits et des commerces du noyau villageois et, qui sait, à venir s'y établir.

Une telle démarche ne pourra se concrétiser sans l'appui et l'implication des citoyens du secteur visé par ce nouveau règlement. Ainsi, durant le processus d'élaboration du PIIA, vous serez invités à vous impliquer dans ce projet et à émettre votre opinion, ce qui nous permettra de déterminer, ENSEMBLE, comment rendre notre village encore plus attrayant et attirant.

Les travaux d'élaboration du PIIA débuteront au mois d'octobre pour une mise en application dès janvier 2020. Restez à l'affût !



## **11. INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

Dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Labelle, la Municipalité a procédé à la réhabilitation de la chaussée sur certains chemins municipaux. En plus d'un traitement de surface double, des travaux d'émondage, d'excavation de fossés et de chargement de gravier et ont été réalisés récemment sur 3,3 kilomètres sur les chemins suivants

- Bisson Nord
- Bisson Sud
- Archambault
- Ouimet
- Chemin du Lac-de-la-Sucrerie

Ces travaux totalisent 381 204 \$ et ont été financés à l'aide d'une subvention du député et d'un règlement d'emprunt.

## **12. CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2019**

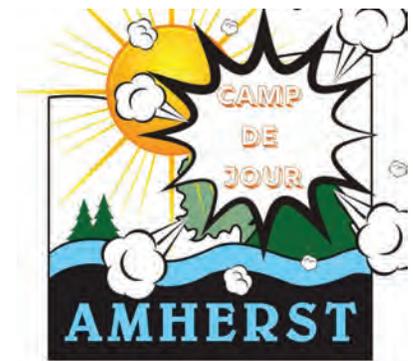
Cette année, le camp de jour de la municipalité s'est déroulé du 25 juin au 16 août 2019. C'est donc pendant huit semaines que les 70 enfants du camp (nombre supérieur aux années antérieures) se sont amusés avec les six animateurs et l'accompagnatrice d'un enfant ayant un syndrome de l'X fragile (enfant qu'il a été possible d'accepter grâce à une subvention de la Fondation Tremblant remis à l'Étincelle d'Amherst).

Lors de ces semaines, les enfants sont allés faire de l'escalade chez Action Directe, ils sont allés jouer dans les modules chez Mégamaze, ils sont allés se rafraîchir au Super Aqua Club de Pointe-Calumet et ils ont profité pleinement de la nature à la Base de Plein-Air Jean-Jeune. Qui plus est, le camp a eu l'immense chance de profiter, à deux reprises, de la lecture animée de livres de Circulitout. Tout le monde a adoré.

Les jeunes ont également eu la visite des Monstres de la Nouvelle-France, visite pendant laquelle l'animatrice leur a fait vivre une activité sur les sorcières. Au camp, la formation est également bien importante. C'est pour cela que la technicienne en loisirs est venue donner une formation aux plus vieux afin de les outiller pour qu'ils puissent rester seuls à la maison.

L'été s'est terminé avec un party ayant pour thème « beach party » pour lequel le Dépanneur d'Amherst a donné 10 sacs de croustilles et pour lequel Les Loisirs de Saint-Rémi-d'Amherst ont payé des ballons de « sumo soccer » afin que la fête soit des plus réussies. Ce fut un été bien rempli où plaisir et sourires ont été au rendez-vous.

*\*Le masculin a été utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte*





### **13. DÉPANNAGES ALIMENTAIRES**

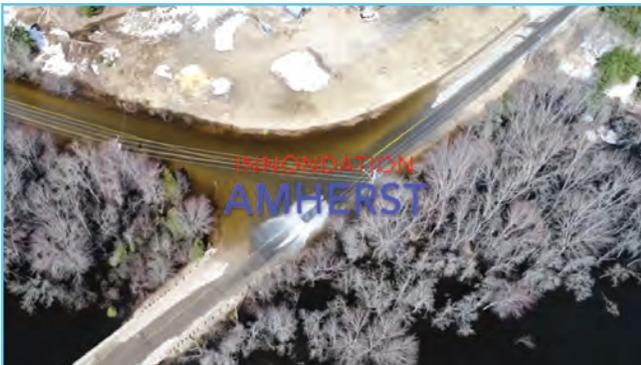
Pour toute demande de dépannage alimentaire, téléphonez au nouveau numéro de téléphone : 819 687-8157.

Veuillez noter que lors de nouvelles demandes, les personnes seront rencontrées afin d'évaluer leur situation et leurs besoins.  
Réal Bernier, président de l'Étincelle d'Amherst.

### **14. REMERCIEMENTS ET GRATITUDE À SABRINA PROULX, PHOTOGRAPHE DE SAINT-RÉMI-D'AMHERST**

Le conseil tient à remercier chaleureusement Sabrina Proulx pour son importante collaboration dans le dossier de la ZIS (zone d'intervention spéciale). Sabrina a créé une vidéo avec l'aide de son drone dans le but d'aider les gens à obtenir plus d'informations sur l'ampleur des dégâts dans l'environnement de leurs propriétés respectives lors des inondations printanières au mois d'avril dernier. Grâce à cette vidéo, les employés de la Municipalité ont pu produire des photos plus facilement, et ce, afin de justifier auprès du ministère les revendications des contribuables voulant se désister de la ZIS. Leur travail a donc été grandement simplifié. Ces photos permettront – nous l'espérons – de prouver que les propriétés des habitants n'avaient pas été touchées lors de la dernière inondation.

Sa vidéo est d'une importance inestimable, tant pour la Municipalité que pour ses citoyens.  
Encore mille fois merci, Sabrina, pour cette très brillante idée !

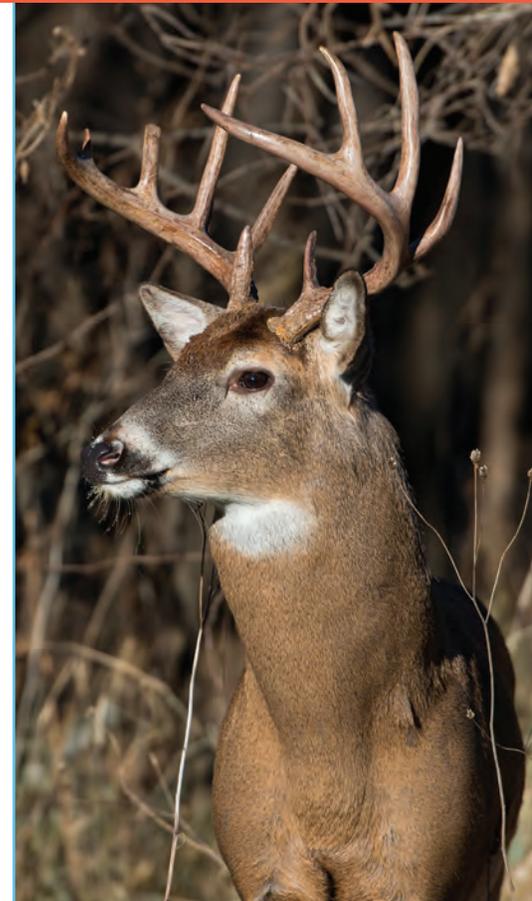


## 15. SAISON DE CHASSE 2019

La saison 2019 de la chasse est ouverte! Dû à la nouvelle réglementation pour la chasse aux cerfs de Virginie, nous aimerions vous rappeler qu'en vertu du règlement 462-10 de la Municipalité et en vertu de tous les règlements provinciaux et fédéraux, il est **strictement interdit de faire usage** d'une arme à feu, d'armes à air comprimé, d'arcs et d'arbalètes **à moins de 150 mètres** de toute maison, toute habitation ou tout édifice, sauf dans les endroits spécifiquement exploités à cette fin.

Le ministère nous avise qu'il y aura présence accrue d'agents de la faune et de policiers afin d'assurer la sécurité des résidents et des chasseurs. Pour plus d'informations sur les périodes de chasse, rendez-vous sur le site : <https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/chasse/>.

De plus, pour votre information, le conseil municipal d'Amherst s'est opposé au mois de juin dernier par résolution # 098.06.2019 à la décision du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs concernant la modification des modalités de chasse en vigueur (voir les détails sur notre site Web dans l'onglet Procès-verbaux). Le conseil des maires de la MRC des Laurentides avait également appuyé cette opposition au cours du mois de mai dernier (voir résolution # 2019-05-7811).



## 16. LE CONSEIL EN BREF

### MAI 2019

- Adoption du second projet de règlement 533-19 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 351-02 afin d'y inclure la définition de résidence de tourisme et le règlement de zonage numéro 352-02 visant à spécifier les zones pour lesquelles l'usage résidence de tourisme sera ou non autorisé;
- Embauche saisonnière de patrouilleurs nautique/ préposés au lavage de bateau;
- Ventes d'un équipement excédentaire – Acceptation de la soumission;
- Autorisation d'appel d'offres – Fourniture d'essence et diesel (contrat de 4 ans + 1 année d'option);
- Prolongation du contrat de fournitures d'essence et diesel avec Mazout Bélanger – Septembre 2019;
- Bulletin cumulatif écocentre – Avril 2019;
- Autorisation d'appel d'offres – Aménagement de terrains de pétanque;
- Autorisation d'appel d'offres –

Resurfaçage terrain de tennis;

- Octrois de mandats plomberie et électricité – Église de Saint-Rémi;
- Mandat d'étude – Vieux Moulin;
- Dépôt rapport M. Martin Léger.

### JUIN 2019

- Dépôt par monsieur le maire Jean-Guy Galipeau du rapport aux citoyens;
- Tour cellulaire secteur Vendée – Demande à Bell Canada;
- Avis de motion – Règlement numéro 536-19 concernant le brûlage;
- Présentation du règlement numéro 536-19 concernant le brûlage;
- Création d'un fonds de développement économique;
- Responsabilité des membres du conseil;
- Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants avril et mai 2019;
- Autorisation d'appel d'offres – Système d'alerte à la population;

- Embauche saisonnière de patrouilleurs nautique/ préposés au lavage de bateau;
- Adhésion au regroupement de la MRC des Laurentides afin de procéder à des soumissions et à l'octroi de contrat en matière de gestion des matières résiduelles;
- Acceptation de soumission – Achat d'un véhicule Ford F-350;
- Autorisation d'appel d'offres – Fourniture de gravier;
- Autorisation d'appel d'offres – Fourniture de ponceaux;
- Autorisation d'achat de blocs de béton pour l'aménagement du site de réserve de sable à Vendée;
- Dépôt rapport M. Martin Léger;
- Bulletin cumulatif écocentre – Avril et mai 2019;
- Octroi de mandat en muséologie – Monsieur Denis Chabot;
- Embauche d'un moniteur camp de jour;
- Octroi de contrat pour la remise en état de la cloche de l'église de Saint-Rémi.

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE – JUIN 2019

- Programme d'aide à la voirie locale – Circonscription électorale.

## JUILLET 2019

- Autorisation de dépense par suite des inondations du mois d'avril 2019;
- Amendement à la résolution 020.02.2019 – Affectation au fonds de roulement;
- Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique;
- Correction à la résolution 061-04-2019 – Demande dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés;
- Programme d'aide à la voirie locale – Autorisation de financement par marge de crédit et règlement d'emprunt;
- Demande de délais additionnels pour l'évaluation de la zone d'intervention spéciale (ZIS);

- Convocation aux séances extraordinaires du conseil;
- Dépôt bilan mensuel des premiers répondants juin 2019;
- Nomination des patrouilleurs nautiques à titre de fonctionnaires désignés;
- Location d'un cellulaire avec amplification – Autorisation de déboursés;
- Travaux correctifs de regard d'égout pluvial face au 112, rue Amherst (route 323) – Demande au ministère des Transports du Québec;
- Afficheur électronique de vitesse - Autorisation d'achat;
- Correctifs demandés par la Mutuelle des Municipalités du Québec – Autorisation de déboursés;
- Réfection de certains ponts demandée par le ministère des Transports du Québec – Autorisation de déboursés;
- Réparation de la pelle à neige – Autorisation de déboursés;
- Achat de regards (puisards) d'égout – Autorisation de déboursés;
- Autorisation appel d'offres pour travaux de drainage sur le chemin du Pavillon;
- Bulletin cumulatif écocentre – Mai 2019;
- Appareil défectueux station de pompage – Autorisation de dépenses;
- Dépôt rapport M. Martin Léger;
- Embauche d'un conseiller en urbanisme et environnement;
- Contribution analyse d'eau – Association des propriétaires du lac Winnetou;
- Embauche d'un moniteur camp de jour;
- Aménagement de terrains de pétanque et resurfaçage terrain de tennis.

## AOÛT 2019

- Adoption du règlement 533-19 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 351-02 afin d'y inclure la définition de résidence de tourisme et le règlement de zonage numéro 352-02 visant à spécifier les zones pour lesquelles l'usage résidence de tourisme sera ou non autorisé;

- Adoption du règlement 534-19 sur les usages conditionnels;
- Adoption de la politique d'investissement – Fonds de développement économique d'Amherst et entente avec la Corporation
- Nomination du directeur général comme représentant autorisé aux dossiers de la Municipalité d'Amherst à Revenu Québec;
- Demande de rencontre avec la nouvelle commissaire de la Commission scolaire des Laurentides;
- Financement du Règlement d'emprunt 530-18 « Réfection de chemins municipaux »;
- Dépôt bilan mensuel des premiers répondants juillet 2019;
- Autorisation d'appel d'offres – Réserve de sable;
- Vannes d'isolement des bornes-fontaines – Demande dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau;
- Achat de ponceaux – Octroi de mandat;
- Réhabilitation de ponceaux chemin du Pavillon – Octroi de mandat;
- Programme d'aide à la voirie locale – Approbation des dépenses;
- Signalisation touristique – Tour à feu;
- Sécurité routière sur la route 323 – Demande de rencontre avec la direction régionale du ministère des Transports;
- Bulletin cumulatif écocentre – Juillet 2019;
- Adhésion à l'Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBVRPNS)
- Dépôt rapport M. Martin Léger;
- Demande de dérogation mineure – DM002-2019;
- Demande de dérogation mineure – DM003-2019;
- Demande d'usage conditionnel – UC001-2019;
- Demande d'usage conditionnel – UC002-2019;
- Rédaction d'un règlement sur les PIIA – Octroi de mandat;
- Nouveau mandat à monsieur Denis Chabot.

## 17. SOUPER SPECTACLE

### GRANDE PREMIÈRE POUR ACTIONS ST-RÉMI

Samedi 26 octobre 2019

Actions Saint-Rémi, un organisme à but non lucratif, est fier de vous inviter à un souper spectacle, son premier événement de la saison dans l'ancienne église de Saint-Rémi, qui est maintenant devenue un cabaret spectacle.

Un souper de type buffet sera servi dès 18 h 00.

Coût : 40 \$/personne. Permis de vente d'alcool.

Artiste invité : le sculpteur de contes et musicien Benoit Davidson, avec son nouveau spectacle « Ma grand-mère a dit le contraire ».

Animation par le groupe Le bon, la brute et les truands et DJ sur place.

Pour information et achats de billets : 819 687-1016 ou 819 421-1957  
Facebook : Actions Saint-Rémi

Les billets sont en vente au dépanneur de Saint-Rémi et à l'hôtel de ville.  
Faites vite : il y a 150 places maximum.



### ÉVÉNEMENTS À VENIR :

- Party du jour de l'An, le 27 décembre, avec l'auteur-compositeur-interprète Steve Provost
- Marché d'été

## **18. AMÉNAGEMENT PAYSAGER – BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE**



La Municipalité, ayant toujours comme objectif de continuer d'améliorer l'environnement du territoire, a réalisé en ce sens des travaux d'aménagements paysagers à proximité de la bibliothèque de Vendée.

Un magnifique terrassement a été réalisé par les employés des travaux publics ainsi que par le conseiller M. Yves Duval. De la terre a été ajoutée, une partie a été recouverte de tourbe et une autre section a étéensemencée. Des travaux de nivelage ont été réalisés, des tables à pique-nique ont été installées, et les employés ont aussi procédé à l'installation d'une bordure en pierre pour égouttement et à l'ajout de plantes vivaces avec bordure en pruche à l'avant de la bibliothèque. Merci à l'équipe des travaux publics pour cette belle réalisation.

## **19. BON COUP D'UN CITOYEN**

La Municipalité tient à remercier monsieur Jean-Pierre Leroux, un citoyen du secteur de Vendée, pour son don : un banc de parc, qui se trouve près de la bibliothèque à Vendée.



## **20. ABRI POSTAL À VENDÉE**

Un abri postal a été construit dans le secteur de Vendée. Il est situé tout près de la bibliothèque. Il ne reste que la toiture à terminer, ce qui sera fait prochainement.



## 21. TERRAIN DE TENNIS

La municipalité vient de terminer la réfection du terrain de tennis adjacent de l'hôtel de ville.

### AVIS AUX AMATEURS!

Sortez vos raquettes et profitez des couleurs automnales.



## 22. FOSSÉS MUNICIPAUX OFFRE DE SURPLUS DE TERRE EXCAVÉE

Nous entreprendrons sous peu l'excavation de fossés sur divers chemins et plus particulièrement dans les secteurs de Rockway Valley et de Vendée.

Nous aurons par le fait même un surplus de terre à disposer. Les citoyens désirant obtenir gratuitement les matériaux de déblai peuvent remplir un formulaire à cet effet à l'hôtel de ville.

La disposition se fera à l'endroit le plus rapproché des travaux, et ce, en fonction de la conformité de l'endroit aux règlements et normes environnementales. Une visite des lieux par l'inspecteur peut s'avérer nécessaire.

Veuillez noter que les matériaux peuvent contenir des branches, des souches et des roches.



## 23. LES BACS BRUNS ARRIVENT !

C'est avec fierté que la Municipalité d'Amherst se joindra à la collecte des matières organiques sur son territoire dans la semaine du **18 mai 2020**.



En détournant la matière organique de l'enfouissement, Amherst contribue directement à la réduction des gaz à effet de serre et à la transformation des matières organiques en une ressource précieuse : le compost.

Bien que le début de la collecte des matières organiques n'ait lieu qu'en mai 2020, la livraison des bacs bruns et des minibacs de cuisine aura lieu dans la semaine du **15 octobre 2019**.

**Il est très important de ne pas les utiliser puisqu'aucune collecte ne sera effectuée avant mai 2020.**

Avec votre bac brun, vous trouverez :

- un minibac de cuisine;
- un guide sur la collecte des matières organiques;
- un autocollant à apposer sur votre minibac;
- un aide-mémoire sur les matières acceptées dans chacun de vos bacs ainsi qu'à l'écocentre.

Afin de vous aider dans cette démarche et afin de démystifier le compostage, une séance d'information aura lieu à Saint-Rémi et une autre à Vendée. En plus de vous montrer l'ABC du compostage, nous vous présenterons des trucs et astuces.

### **Saint-Rémi**

- Quand : 5 avril 2020, 11 h
- Lieu : Salle municipale (126, rue Saint-Louis)

### **Vendée**

- Quand : 25 avril 2020, 13 h 30
- Lieu : Centre communautaire Cyrille-Garnier (1814, rue du Village)

Des rappels de cette séance d'information seront publiés sur le site Web de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook.

Vous avez d'autres questions? N'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité au 819 681-3372, poste 5200 ou à l'adresse [amherst@municipalite.amherst.qc.ca](mailto:amherst@municipalite.amherst.qc.ca).



La Régie intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest est en activité depuis janvier 2019 sur les territoires des municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Brébeuf, d'Huberdeau et de Montcalm.



Régie intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest

Nous vous rappelons que la collecte des bacs s'effectue maintenant à l'aide d'un camion équipé d'un bras articulé avec pince. La pince a besoin d'espace pour se déployer et bien agripper le bac. Il est donc très important de bien placer vos bacs afin que ceux-ci puissent être vidés.

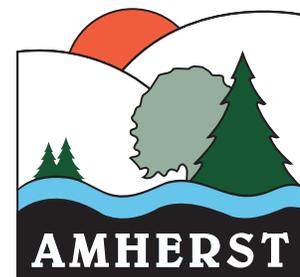
Les roues et poignées doivent être orientées vers la maison. Aucun obstacle (arbre, clôture, boîte à courrier, voiture ou autre) ne doit se trouver dans un espace de 60 centimètres de chaque côté du bac. Il est important que le bac soit mis au chemin la veille de la collecte et qu'il soit remis après chaque collecte.

Des visites de courtoisie sont en cours sur le territoire. Lors de la visite, le préposé accrochera un avis correctif à chaque bac non conforme. Dans l'éventualité où les correctifs demandés ne sont pas apportés, le bac pourrait ne pas être vidé.

Veuillez noter que nous avons reçu récemment un avis de non-conformité de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge indiquant que des résidus domestiques dangereux ont été trouvés il y a peu de temps dans le chargement d'un camion. Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer tout produit domestique dangereux dans les bacs.

Ces produits doivent être apportés à l'écocentre local à Saint-Rémi ou à l'écocentre régional de Mont-Tremblant. Pour toute information additionnelle, n'hésitez pas à nous contacter au 819 681-3372, poste 5201.

Merci de votre collaboration.  
Bernard Davidson pour la RIMRO



124 rue Saint-Louis, Amherst QC J0T 2L0  
municipalite.amherst.qc.ca  
amherst@municipalite.amherst.qc.ca  
T. : 819 681.3372 | F. : 819 687.8430